

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 90**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO / MME. SYLVIE CARREGA**

---

**OBJET**

Aide départementale à la réhabilitation de 331 logements à Aix-en-Provence par  
l'OPH Pays d'Aix Habitat

---

**Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
1 37 58**

## **RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES**

Par délibération n° 19 du 25 mars 2016, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2016 une enveloppe de 6 000 000 € chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et réhabilitation de logements locatifs sociaux.

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

## **PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE**

L'OPH Pays d'Aix Habitat domiciliée « L'Ourmin » CS 60455 9 rue du Château de l'Horloge 13096 Aix-en-Provence cedex 2, projette la réhabilitation énergétique de la résidence l'Odysée à Aix-en-Provence, construite dans les années 70, dans le quartier d'Encagnane.

Les travaux d'économie d'énergie portent sur la création de ventilation dans les logements, l'étanchéité et l'isolation des planchers et toitures. Ils permettront aux bâtiments de gagner une classe énergétique et de réduire les charges des ménages locataires avec une faible incidence sur les loyers.

Le montant des travaux éligibles s'élève à 3 736 641 € au titre duquel une subvention de 362 000 € est proposée, représentant 9.7% du coût de ces travaux.

Le détail des travaux et le plan de financement sont présentés en annexes I.

## **CONSEQUENCES FINANCIERES**

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement
18008	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	204-72-20423	2016-18008J	362 000 €
<b>TOTAL A ENGAGER :</b>					<b>362 000 €</b>

## **PROPOSITIONS A LA COMMISSION PERMANENTE**

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à l'OPH Pays d'Aix Habitat, d'une subvention de 362 000 € destinée à accompagner la réhabilitation énergétique de 331 logements à Aix-en-Provence ;

- procéder à l'affectation suivante :

N° d'AP	N°d'opération	Libellé d'opération	Montant d'opération
2016-18008J	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	362 000 €
TOTAL A ENGAGER :			362 000 €

- d'approuver le montant des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le rapport et dans le document figurant en annexe II.

Cette action sera financée sur l'AP n° 2016-18008J rattachée à l'imputation suivante : chapitre 204, fonction 72, article 20423, dont la dotation est suffisante.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

...

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL